

Les entreprises au féminin récompensées

BESANÇON._ Elles s'appellent Géraldine Robert et Célia Bidaut, habitent Vesoul et viennent d'empocher un joli chèque de 5 000€.

Hier à l'occasion de la remise du prix «*Entreprendre au féminin*» organisée au Petit Kursaal de Besançon, elles ont décroché le gros lot et le premier prix.

Ce concours organisé par «*Cré-Entreprendre Initiatives*» a mis en valeur la création de leur entreprise à Vesoul: K-Fées Krème, une agence de décoration et d'agencement d'intérieurs.

Elles ne sont pas seules à avoir été honorées hier après-midi à Besançon.

Le deuxième prix a été attribué à Sylvie Begot pour la création de Mesurtek, installé à Chaux et qui assure la prestation d'ingénierie et la vente de logiciels.

Troisième: Bettina Suffanti pour la création de la SARL Aqualogia, un pressing écologique à Fraisans dans le Jura.

Enfin l'Agefiph a honoré de son côté Anabelle Cornué pour la création de l'Escargotière de la Romaine, à Velleuxon dans une Haute-Saône particulièrement distinguée.

La Banque Populaire et le Crédit Agricole ont respectivement voulu récompenser Natacha Navarro et son entreprise «*Avenir Vérandas*» à Baume-les-Dames et Julie Petitperrin pour *A-Tipik Communication* à Marnay.

«*Il y a environ 30% de créations d'entreprise dues aux femmes*», notait hier Philippe Vagne de Cré-Entreprendre. «*Il faudrait que l'on arrive à 50%. Une manifestation comme celle-ci est faite pour encourager leurs meilleures initiatives.*»



Géraldine Robert et Célia Bidaut, lauréates vésuliennes